



DECISION N° 2026-45
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La directrice par intérim des Centres Hospitaliers de Lisieux, Pont l'Evêque, Vimoutiers et de l'établissement public médico social d'Orbec en Auge, représentante légale des établissements ;

Vu la décision n°20260506144 en date du 06 mai 2026 désignant Madame JEZEQUEL Nathalie, directrice adjointe de la direction commune des centres hospitaliers de Lisieux, Pont l'Evêque, Vimoutiers et de l'établissement public médico social d'Orbec, en charge de la direction par intérim de la direction commune des centres hospitaliers de Lisieux, Pont l'Evêque, Vimoutiers et de l'établissement public médico social d'Orbec à compter du 1^{er} juin 2026, jusqu'à la nomination du directeur qui sera affecté sur les fonctions ;

Vu l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique,

Vu l'article D 6143-33 du Code de la Santé Publique,

DECIDE

Article 1er - Monsieur Antoine LEGROS, Praticien Hospitalier, Biologiste, est le Chef de service du Laboratoire du Centre Hospitalier de Lisieux.

Article 2 – A ce titre, il bénéficie d'une délégation l'autorisant à signer tous les actes d'engagement et d'ordonnancement des dépenses de réactifs et consommables de laboratoire dans la limite du budget.

Article 3 – En cas d'empêchement de Monsieur Antoine LEGROS, la délégation prévue à l'article 2 est dévolue à Madame Nadège MASSON, Technicienne de Laboratoire, Faisant Fonction de Cadre de Santé.

Article 4 - En application de l'article D. 6143-35 du Code de la Santé Publique, la présente délégation peut être retirée à tout moment.

Article 5 – Les dispositions de la présente décision prennent effet à compter de la réception par le secrétariat de la direction d'un exemplaire original visé par le délégataire. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou du délégataire. Elles abrogent toute décision antérieure de délégation de signature au bénéfice du même délégataire.

Article 6 – La présente décision de délégation de signature fera l'objet d'une publicité dans l'établissement et sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados.

Fait à Lisieux, le 1^{er} juin 2026

La Directrice par intérim
Délégant

Nathalie JEZEQUEL

La Technicienne de Laboratoire
Faisant Fonction de Cadre de Santé
Délégataire

N.MASSON

Le Biologiste Praticien Hospitalier
Chef de Service du Laboratoire
Délégataire

A. LEGROS

